

LÉVIGNACQ

Terre de patrimoine



Bulletin Municipal n° 2 – Novembre 2021



“ Que les idées d’aujourd’hui
fassent les succès de demain ”

Dans ce numéro

1. Budget
2. En Actions
3. Plan de référence
4. Côtes Landes Nature
5. Numéros Utiles
6. Patrimoine

« Rien de grand ne s’est
accompli dans le monde
sans passion. »

Friedrich Hegel

EDITO

A chacun de vous,

Déjà une année écoulée et la municipalité revient vers vous avec ce bulletin devenu notre **lien de communication** : félicitons-nous de cette nouvelle présentation

En qualité de Maire, je suis heureux de partager avec chacun de vous cet instant et je me félicite de vous écrire dans une période plus propice, malgré une méfiance relative due à la crise sanitaire que nous avons vécue. Je tiens à exprimer à chacun mes remerciements d’avoir su comprendre, admettre les restrictions imposées par nos autorités. Vous avez su agir pour votre voisin et surtout notre équipe municipale était présente. Est-ce éphémère ou pourrions-nous enfin poursuivre ensemble notre vie municipale et associative ? Je fais ce vœu, chaque jour, mais nous devons respecter les règles qui sont les conditions essentielles pour sortir de cette période difficile : je vous prie d’être vigilant et patient.

Notre année communale est une réussite totale grâce à l’important travail réalisé avec les services de l’ETAT, de la REGION, du DEPARTEMENT, du PAYS LANDES NATURE CÔTE D’ARGENT et de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE LANDES NATURE, ainsi que les diverses administrations et services. Je remercie chacun d’eux pour leur bienveillance et leur écoute.

Le présent bulletin vous rappellera avec humilité les réalisations que nous avons entreprises mais je souhaite toutefois dans ce mot d’accueil revenir sur plusieurs points que ma légitimité me demande de rappeler.

Je prône depuis mon élection la **sérénité**, la **paix**, dont certains administrés ne comprennent pas le sens : j’en suis profondément touché et je leur demande de respecter le travail et surtout les réalisations exécutées pour le bien du village.

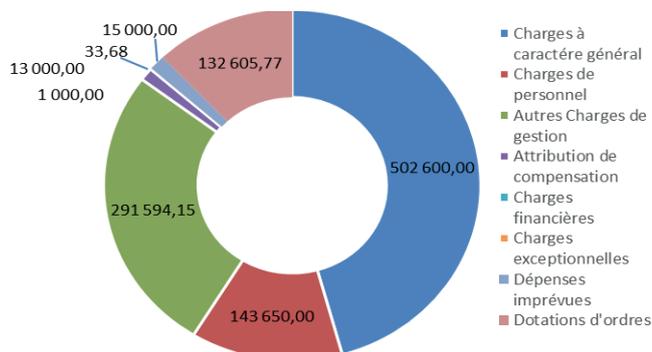
Nous avons des priorités que nous avons réalisées avec beaucoup d’à-propos et de dextérités grâce à notre volonté de réussir au bien être de chacun. J’en suis particulièrement satisfait car le passionné que je suis porte mon village et surtout le défend comme il se doit. Une **épicerie** a revêcu grâce à une volonté commune de revitaliser notre village : je tiens à féliciter ALAIN et SYLVIE d’avoir accepté le challenge. Le **Château DENTOMAS** va s’illuminer dans les prochains mois avec un programme dont nous serons les ambassadeurs et qui rayonnera dans le département et au-delà : un grand merci au porteur de projet d’avoir adhéré à cette complicité construite sur la sincérité. Une **agence postale** est venue compléter ce lien social indispensable dans notre ruralité, et enfin nous travaillons ardemment pour nos futures générations sur l’écriture d’un **plan de référence**.

Nos divergences, nos différences, je ne souhaite pas les mettre en verve au contraire ; je souhaite être votre premier magistrat pour l’unité communale avec le respect et l’autorité que vous m’avez octroyée. Les combats, je préfère les avoir pour des causes différentes : PLU, subventions diverses en un mot, pour défendre mon village.

Le patrimoine, la culture, nos traditions seront nos mots de demain, et je demande à chacun de vous d’en être les artisans avec le Maire que je suis. Devenons fiers de LEVIGNACQ, et sachez qu’à chacune de mes interventions, je véhicule que notre village sera le carrefour de demain pour le tourisme grandissant, mais surtout pour la beauté de notre architecture atypique que nous devons protéger.

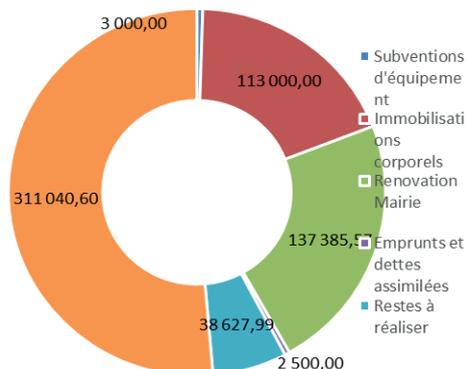
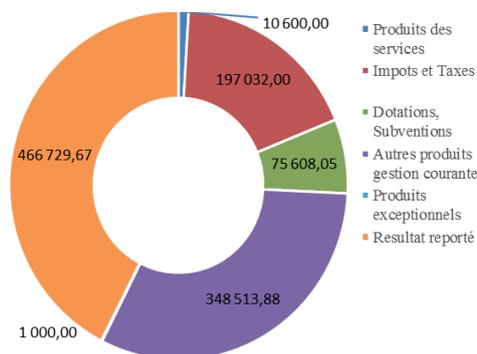
Bonne lecture et je reste à votre écoute. Respectueusement... Votre dévoué.

Le Maire, Jean-Claude CAULE



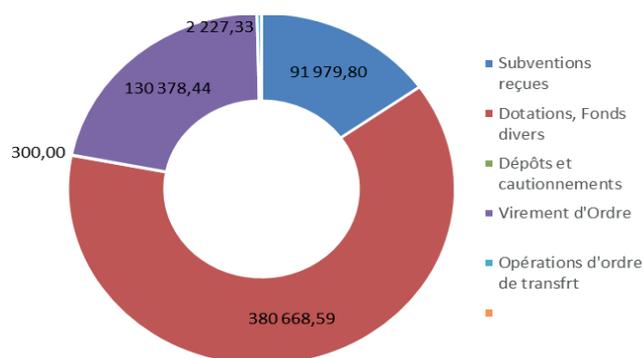
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	502 600,00
Charges de personnel	143 650,00
Autres Charges de gestion	291 594,15
Attribution de compensation	13 000,00
Charges financières	33,68
Charges exceptionnelles	1 000,00
Dépenses imprévues	15 000,00
Dotations d'ordres	132 605,77
TOTAL	1 099 483,60

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits des services	10 600,00
Impôts et Taxes	197 032,00
Dotations, Subventions	75 608,05
Autres produits gestion courante	348 513,88
Produits exceptionnels	1 000,00
Résultat reporté	466 729,67
TOTAL	1 099 483,60



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Subventions d'équipement	3 000,00
Immobilisations corporels	311 040,60
Rénovation Mairie	137 385,57
Emprunts et dettes assimilées	2 500,00
Restes à réaliser	38 627,99
Solde d'exécution reporté	311 040,60
TOTAL	605 554,16

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions reçues	91 979,80
Dotations, Fonds divers	380 668,59
Dépôts et cautionnements	300,00
Virement d'Ordre	130 378,44
Opérations d'ordre de transfert	2 227,33
TOTAL	605 554,16



Fiscalité

	TAUX DE L'ANNEE 2020	TAUX PROPOSES POUR 2021
Taxe Habitation	15,84 %	/
Foncier Bâti communal	14,70 %	14,70 %
Foncier Bâti départemental		16,97 %
Foncier Non Bâti	42,48 %	42,48 %

Le taux de taxe sur les propriétés bâties 2021 est égal à la fusion des taux des taxes foncières communales et départementales soit un taux de **31,67 %**.

La taxe d'aménagement concernant la part communale sera ramenée à 3 % au lieu de 5 % et ce à compter des permis de construire délivrés au : 01 janvier 2022. C'était notre volonté lors de notre campagne électorale.

A notre Doyenne : Suzanne BARSACQ

A la clôture de ce bulletin, Suzanne, notre doyenne fermait les yeux, ce qui nous attriste profondément et nous adressons nos plus sincères condoléances à ses enfants. En avril dernier, lors de ses 101 ans, Mr Le Maire a honoré ce jour, par une visite accompagnée d'un bouquet coloré.

Un grand bravo à Vincent qui s'est appliqué minutieusement, pendant ses longues années, dans sa tâche quotidienne de fils aidant.



Mme CLAIR accompagnée de Mr Le Maire, Mr Le Président de Côte Landes Nature : Mr MOUHEL, La Directrice du CIAS : Mme LACAULE et Mmes PONASSIE et BURATTI employée du CIAS



Mme LHOSPITAL accompagnée de Mr Le Maire, son petit-fils, Mmes DA SILVA et PONASSIE

Bon anniversaire Mme Denise LHOSPITAL :

On ne s'arrête pas sur un si bon chemin à LEVIGNACQ, voilà que le 26 août 2021, une deuxième centenaire est venue resplendir le paysage local. Souhaitons à Mme DENISE de graviter autour des siens encore longtemps avec sa coquetterie bien connue et reconnue de tous. Merci de nous avoir gratifiés de votre sagesse et de votre discrétion et soyez fière Madame JACKY, d'avoir œuvré à cet effort économique et qui fût indispensable pour faire l'essor de LEVIGNACQ.

Visite des personnes âgées :

En raison d'une année que l'on dit compliquée en cohabitant jour après jour et inlassablement avec ce virus hypocrite qui nous guette à la tournée des chemins, il était indispensable de visiter les personnes âgées et seules afin d'alléger ce sentiment d'insécurité face à cette situation anxieuse. A raison de deux passages bien échelonnés, chaque hôte a reçu un souffle de réconfort bien apprécié.

Mr le Maire et ses adjoints se sont déplacés personnellement auprès des onze nonagénaires de la commune pour leur offrir quelques gourmandises de Noël. Continuons ces actions pour nos aînés et surtout retenons cette mémoire pour nos futures générations.

Bon anniversaire Mme Charlotte CLAIR :

Honorer les 100 ans d'une citoyenne est un privilège pour une petite commune, mais quand cette personne est la tante du Maire, c'est un pur moment de bonheur : Charlotte a bravé toutes ces années de labeur et gardé malgré tout suffisamment de force pour fêter ce nombre à trois chiffres tant convoités. Ce jour du 23 juillet 2021 a été un moment d'échange convivial dont le fleurissement a ému cette nouvelle centenaire. Souhaitons-lui longue vie encore auprès des siens.



Un des bouquets offert aux mamans

Fêtes des Mères et 1er MAI :

Qui a dit que le village était vieillissant ? CINQ petites têtes blondes ont vu le jour de janvier 2020 à mai 2021 et leurs mamans ont reçu une délicate composition de la part de la Municipalité. Bienvenue à ces joyeux bébés à qui nous souhaitons mille félicités. Beaucoup de joie et bonheur à leur maman et à leur papa également.

Joli mois de Mai qui marque bien l'arrivée du printemps. Un brin de Muguet est toujours le bienvenu. Disposé sur le comptoir de Sylvie, il vous est offert symboliquement ce jour du 1^{er} Mai.

Epicerie la Renaissance

Tout le monde l'attendait et ce jour-là est enfin arrivé : en effet, le 4 février 2021, l'épicerie La Renaissance a ouvert ses portes. L'enfant du pays Alain Castex et sa compagne Sylvie ont relevé le défi. En quelques mois, grâce à leurs compétences, leur gentillesse et leur disponibilité, ils ont fait de ce commerce un lieu de vie et de rencontre indispensable. Vous y trouverez une large gamme de produits de première nécessité, ainsi que du pain, des viennoiseries, des pâtisseries, des produits de circuit court, le journal Vous pourrez aussi au gré de vos envies déguster les plats à emporter concoctés par Alain dans son laboratoire du Moulin à vent de BELUS. Vous avez aussi la possibilité de vous faire livrer vos courses à domicile en téléphonant au : **05 58 97 73 25**. N'hésitez pas à franchir la porte de votre épicerie, vous y serez chaleureusement accueillis du mardi matin au dimanche midi.



CCAS

Nous sommes conscients que certains d'entre vous sont choyés et bien entourés par leurs familles et en aucun cas nous nous substituons à elles. Nos visites sont purement amicales et nous permettent de créer des liens et de connaître vos besoins.

Comme la pandémie de l'an passé a sévi, nous avons organisé la distribution de colis cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Ce geste fût très apprécié par nos seniors ce qui nous encourage à renouveler notre passage première quinzaine de décembre.

Lotissement CANTEGRIT

Tous les lots du lotissement *Cantegrit* sont vendus et nous nous en félicitons. Nous accueillons ses nouveaux habitants en leur souhaitant la bienvenue et surtout que leurs souhaits d'avoir choisi notre village les accompagnent dans leurs volontés de s'investir et de s'épanouir dans la vie sociale, culturelle et associative du village : nous pensons à eux pour fêter dignement leur arrivée.

NIRVANA Pizza

Depuis la fin août 2021, le camion de Nirvana Pizzas vient tous les mercredis de 18 h 00 à 21 h 00.

Il est installé sur le côté de l'Epicerie et vous propose un large choix de pizzas, quiches, salades du jour, Poke-bowls, plats du jour, desserts, boissons et café, Laissez-vous tenter et contactez le 06 20 95 97 94 pour vos réservations.

Personnel

Monsieur Aurélien HARGOUES-TURON, agent technique, a demandé sa mutation auprès de la Collectivité de SAINT-JULIEN-EN-BORN. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.

Pour le remplacer, nous avons procédé à un appel à candidature avec le concours du CDG 40. Monsieur Frédéric GUILLOU a été retenu et nous lui souhaitons la meilleure intégration à son nouveau poste et surtout une précieuse attente à vos besoins.



Mairie

Au cours de l'année 2021, nous avons entamé les travaux de rénovation énergétique de la mairie et procédé à sa mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. Tous les bâtiments publics se doivent d'être aux normes PMR.

Nous avons également recréé une ergonomie de l'ensemble de la Mairie pour que l'outil de travail soit à l'ambition et à la hauteur des besoins de chacun.

Nous nous félicitons de notre salle de réunion et de conseil municipal ouverte à 19 personnes. En effet, dotée d'un outil informatique dernière génération, nous pourrions envisager une communication à la hauteur des nouvelles technologies. L'ensemble de cette réalisation de 141 000,00 euros est couvert par des subventions et dotations à hauteur de 50 % et ce malgré une baisse importante des engagements souhaités et non attribués due à la restriction budgétaire.



APC

Notre souhait de l'ouverture d'une APC (Agence Postale Communale), lien indispensable dans la revitalisation de sociale du village, a vu le jour au sein de la Mairie. Grâce à un partenariat volontariste de LA POSTE et de la Municipalité, celle-ci est ouverte auprès des administrés tous les jours du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00. N'hésitez pas à venir pour vos différentes transactions afin que ce service perdure dans le temps : il est un élément essentiel pour le dynamisme d'une volonté de réussir une action entreprise depuis plus d'un an pour le bien être de chacun de vous.

Site Web

Nous avançons à grand pas sur le futur site WEB de notre Commune qui sera notre moyen de communication avec nos administrés. Grâce à l'ALPI (Association Landaise pour l'informatique) et avec le concours de Côte Landes Nature, notre village va se doter de cet outil d'information au service de la vie municipale, avec des liens pour agir sur vos besoins et surtout s'intégrer dans le portail communautaire. Nous serons les pionniers d'un nouveau site avec une qualité de graphisme et surtout une arborescence qui nous permettra d'être à la hauteur de vos attentes de communication. Le patrimoine, la culture, la vie associative et surtout la vie communale seront mis à votre disposition pour le printemps 2022. Nous avons pris un peu de retard à cause de la complexité de la tâche : 10 communes qui partagent un site informatique et dont la Communauté de communes en est le portail. Nous avons chacun nos spécificités que nous devons intégrer. Soyez prêts, nous vous proposons un outil de travail pour demain.

Fêtes de fin d'année & Illuminations- animation 12 décembre 2021- Voeux

Le Village s'est embelli l'an passé de guirlandes illuminées. Vous avez apprécié cette initiative et nous vous en remercions. Cette année, nous poursuivrons donc la décoration de notre cœur de bourg et de ses abords.

Dans la même envie, nous avons orné notre village de pins de Noël que chacun de vous a généreusement embellis. Bravo ! Cette année nous continuerons cette initiative et vous retrouverez au pied de l'arbre de Noël vos guirlandes que nous avons conservées.

Le 12 décembre 2021, avec la commission animation, nous organiserons un concert dans l'église et nous souhaitons que la vie associative s'intègre à notre volonté de culture. Aussi nous invitons les associations à initier cette envie dans un esprit d'union de paix et de sérénité.

La cérémonie des vœux, organisée par la municipalité aura lieu le vendredi 14 Janvier 2022, à 18 h 00, dans la salle des fêtes suivi de sa traditionnelle réception à laquelle nous vous convions.

Réfection RD 105 affaissement du réseau pluvial

Malheureusement, la vétusté du réseau d'assainissement pluvial du RD105 a entraîné l'affaissement de la canalisation. Nous avons dû faire face à cette urgence et grâce à la réactivité de l'équipe municipale et de l'Entreprise LAFITTE TP, les travaux ont été réalisés.

Nous serons amenés dans le cadre de l'aménagement futur de la traverse de reprendre ce tronçon mais la canalisation est en adéquation avec la réalisation envisagée.

Nous nous devons d'agir étant donné le trafic régulier sur cette partie de chaussée et nous constatons également qu'à l'opposé, des dégradations sont en cours. Avec le Département (UTD), ces travaux seront analysés dans le plan de référence en cours.

Le coût de cette opération s'est élevé à : 10 721, 92 euros TTC.



Voirie, Mise en sécurité

En fin d'année dernière, le cœur du village a été matérialisé par une signalisation horizontale et verticale à chaque carrefour. Nous avons poursuivi cette année en posant des radars pédagogiques aux trois entrées du village et en reculant les panneaux d'agglomération. Cette opération de sécurité était une priorité et nous l'avons réalisée avec le concours du Département et la subvention " Amendes de Police 2020 " pour un montant de 11 400,00 euros, sachant que les travaux sont revenus à : 14 166.10 euros.

Soyons vigilants et respectons la vitesse demandée pour l'environnement et la sécurité du citoyen. Cette implantation nous permettra d'agir dans le futur, pour la réalisation des aménagements urbains en cours d'étude dans le plan de référence, car les comptages ont eu lieu et permettront d'impacter sur les actions à mener.

Dans le cadre des travaux de voirie avec Côte Landes Nature, une première tranche de revêtement de chaussée a eu lieu début octobre sur la route de Bellocq. Félicitons-nous de cette réalisation mais surtout remercions le concours de la Communauté de communes. Nous réaliserons l'an prochain une tranche similaire. Dans les prochains jours, les fossés seront réalisés sur cette partie. Le chemin de la Coste-Hence entre Bellocq et Labrit a été recalibré, nous vous demandons d'être bienveillants et attentionnés en réduisant vos vitesses pour en garder son accès et surtout sa circulation.

Dans ce cadre, nous vous rappelons que chaque propriétaire se doit d'entretenir ses biens et en particulier les fossés afin d'éviter les désagréments de l'hiver dernier. Nous comptons sur votre civilité car il nous sera désagréable d'agir en votre lieu et place et de vous demander réparation financière.



Fibre & Urbanisme

Lévignacq est le nœud de la fibre optique alimentant Lesperon et Uza. Le calendrier prévisionnel prévoit une fin des travaux génie civil et la mise en service de la fibre optique en limite de votre propriété pour fin 2022. PIXEL est l'entreprise qui effectue les travaux avec ses différentes filiales et sous-traitants. Nous vous demandons d'être patients mais surtout vigilant pour vos branchements individuels jusqu'à votre réseau intérieur depuis votre limite de propriété. Assurez-vous que vous pourrez grâce à un fourreau, alimenter votre réseau informatique mais également attention aux démarches intempestives dont vous pourrez subir. Prenez attache auprès de vos opérateurs actuels, nous reviendrons vers vous avec la société PIXEL qui aura la gestion du réseau dans les tous prochains jours.

Urbanisme : Il est impératif que chacun prenne conscience que le Code de l'urbanisme régit l'ensemble de notre Commune et chacun ne doit pas déroger à ces règles. La compétence d'instruction est auprès des ADS (Autorisation du droit des sols) à CLN et l'avis de l'ABF (Architecte des bâtiments de France) est nécessaire et Mr le Maire apporte son avis et compile avec les services précités pour les décisions prises. Nous sommes à votre écoute, pour vous apporter les réponses à des questionnements. Ne faites rien sans un avis averti des personnes citées et déposez vos déclarations sur le site : <https://cln.geosphere.fr/guichet-unique>. Attention aux démarcheurs sur les supports énergétiques, rapprochez-vous de la Mairie ou de Côte Landes Nature.

Château Dentomas Darmentieu

Après un long travail minutieux avec nos partenaires que sont l'ETAT, UDAP, CÔTE LANDES NATURE, le projet du château prend une dimension importante. Les procédures de modifications de l'OAP et du PLU sont en cours ainsi que l'instruction. Nous espérons que début 2022, nous pourrions finaliser définitivement ce projet ambitieux mais surtout porteur d'un dynamisme pour la Commune. Celle-ci devra se bonifier de cette future réalisation qui complètera sa revitalisation et nous adhérons à cette volonté de réussir avec le porteur de projet.

Quand nous aurons terminé toutes les actions à mener, nous serons heureux de vous présenter cette future réalisation qui donnera à notre village sa véritable identité et une réelle valeur patrimoniale à notre Communauté de communes.



Aire de Jeux Enfants

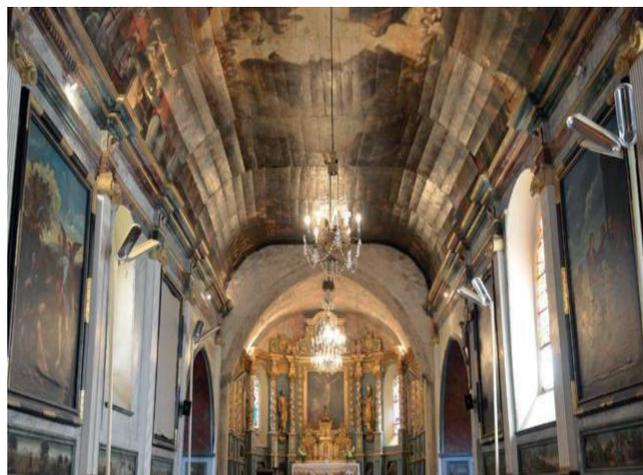
La très attendue aire de jeux pour nos enfants est en bonne voie ; il nous faut valider toutes les déclarations d'urbanisme, les mises aux normes et sécurité des installations. L'emplacement choisi se veut convivial, accessible, et agréable pour tous.

Nous avons en fin d'année 2020, réhabilité une partie du stade afin qu'une activité sportive continue au sein du village. Ces travaux de remise en état ont été bien accueillis, pour preuve les personnes étaient nombreuses cet été. Tous ont profité de ce lieu, à l'exception du terrain de basket-ball fermé dans l'attente de futurs travaux dont le plan de référence nous donnera une volonté de parfaire cette envie d'améliorer les infrastructures existantes.

Projet à l'étude

Au-delà du plan de référence, nous avons plusieurs projets à l'étude, dont :

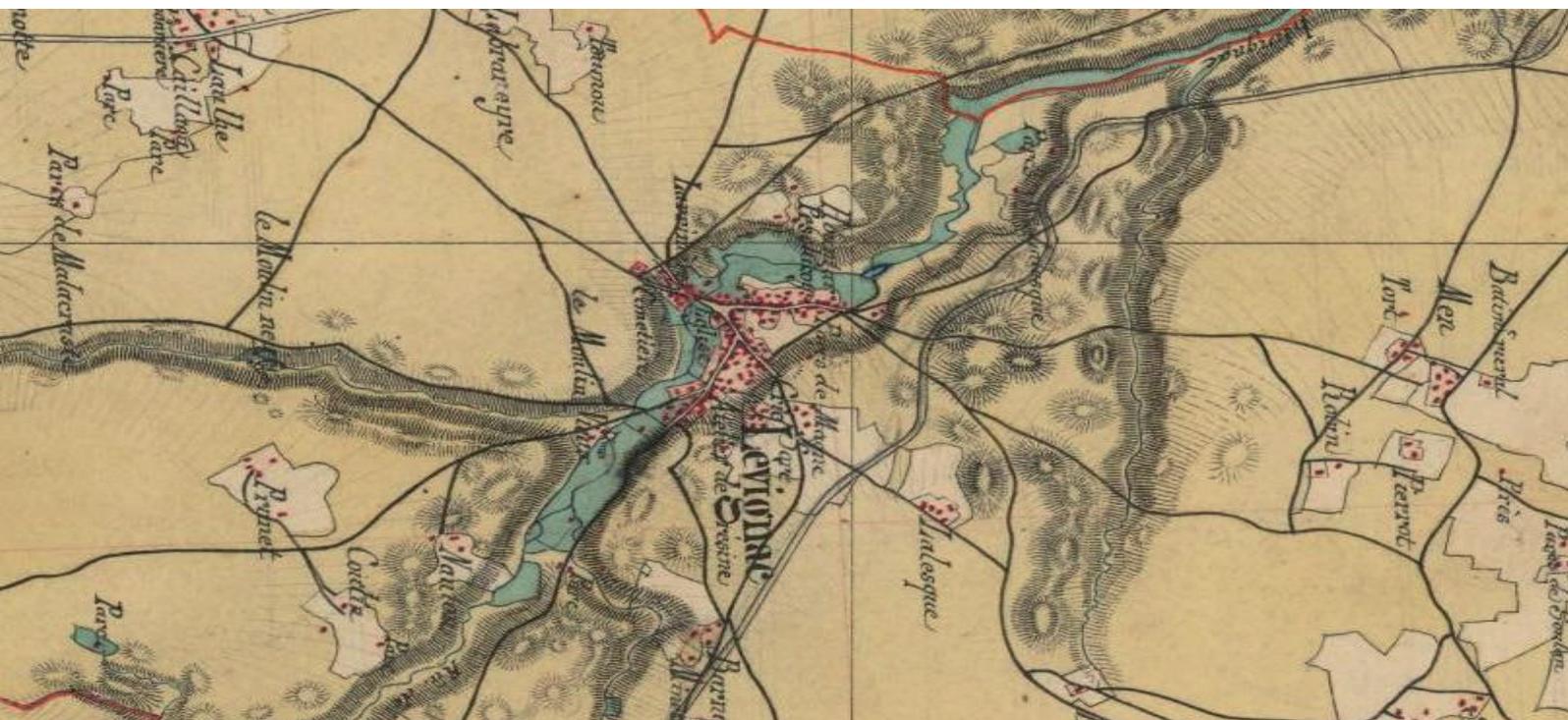
- Notre église fait l'objet actuellement de désordres au niveau des boiseries murales qui se désolidarisent du bâti. Avec les services de l'UDAP, de la DRAC et d'architectes, notre patrimoine est avec l'équipe municipale sur surveillance. Nous allons entreprendre des investigations pour connaître la nature et l'origine des dégâts et y remédier. Notre joyau architectural, patrimonial et culturel doit faire l'objet d'un traitement particulier pour se prévaloir de risques éventuels. Avec les services cités, nous allons procéder à un diagnostic global de l'édifice afin de préserver l'avenir pour nos futures générations. Nous regrettons que cette orientation n'ait pas été prise avant, pour faciliter les engagements financiers et surtout établir un plan pluriannuel dont les conséquences sont importantes. Monsieur le Maire, souhaite que cette priorité soit inscrite dans l'immédiat afin d'éviter de forts désagréments et sauvegarder notre église. Un dossier est en cours de préparation avec l'Etat et le corps architectural, car le chantier est capital pour notre avenir.



Urbanisme, Patrimoine, Culture, Histoire

La commune de Lévignacq souhaite engager une démarche de développement stratégique global entre développement et préservation de son cadre de vie hors du commun. La commune possède des valeurs paysagères et un patrimoine bâti que nous aurons à cœur de valoriser à travers l'aménagement des espaces publics en s'appuyant sur les qualités patrimoniales ancrées dans ce territoire. Au-delà, des espaces publics, nous aborderons la thématique de soutien d'un développement urbain maîtrisé au regard des dynamiques en cours et dans le respect des formes urbaines caractéristiques de la commune. L'évaluation de ces dynamiques d'évolution fera l'objet d'une approche multithématique croisant les enjeux de déplacement, de sécurisation, de développement économique et touristique et d'appropriation du patrimoine bâti. Ainsi, le plan de référence vise à proposer des actions dans une cohérence d'ensemble propre à conforter le centre-bourg en lien avec ses abords historiques ou naturels, en restaurant une qualité des lieux à l'échelle de l'humain. Nous nous appuierons en particulier sur la reconnaissance d'une réelle qualité géographique et patrimoniale de la commune. Les actions proposées seront échelonnées dans le temps au regard des capacités de financement de la commune et hiérarchisées selon leur degré de priorité. Ainsi, une feuille de route à court, moyen et long terme émergera de l'étude. Elle visera à constituer « une boîte à outils » d'aide à la décision pour faire émerger les projets en alimentant une logique d'ensemble visant à éviter les actions au coup par coup.

- **PHASE 1 : DIAGNOSTIC ET ENJEUX**
- **PHASE 2 : STRATEGIE DE VALORISATION**
- **PHASE 3 : PROGRAMME D' ACTIONS PLURIANNUEL**
- Création d'un comité de pilotage que Monsieur Le Maire aura la tâche de diriger afin de déterminer les objectifs d'aujourd'hui et demain. Il s'entourera d'une équipe de conseillers municipaux mais également de partenaires indispensables tels que : l'Etat, Le département (CAUE ADACL, l'UTD ...) la DDTM, les ABF, CLN, CLNT, PETR, SYDEC, SICTOM, EDF, GRDF ... , et divers partenaires en liaison avec la Commune.
- Une convention a été étudiée avec le CAUE et le Cabinet METAPHORE de BORDEAUX, pour l'élaboration de ce plan de référence qui définira les potentialités et les contraintes, les atouts et les faiblesses du centre bourg sous différents aspects.
- Ce diagnostic sera réalisé en vue de la définition d'une stratégie de valorisation du bourg et d'un programme pluriannuel.
- Le coût de cette étude est de : 29 400,00 € HT soit : 35 280,00 € TTC avec une subvention au PETR de : 10 000,00 € et à la REGION de : 10 000,00 €. Cette étude durera : 8 mois et sera restituée en mars 2022.
- Une information régulière sera faite avec l'ensemble du Conseil Municipal dans des réunions où chacun apportera son ressenti et observations qui seront restituées au Comité de Pilotage et technique.



CÔTE LANDES NATURE - LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL SUIT SON COURS

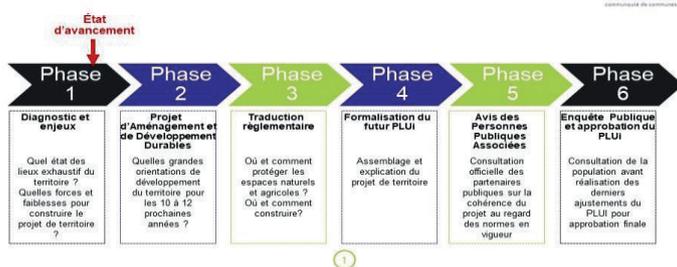
Le PLUi devrait entrer en vigueur au cours de l'année 2024.

Le PLUi est un document de planification territoriale établi à l'échelle de la Communauté de communes Côte Landes Nature et fixe des objectifs à 10 ans. Il définit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol.

Il s'attache à traduire un projet politique partagé en matière d'aménagement du territoire, au travers des problématiques transversales liées à l'accueil de population, des besoins en logement, de la modération de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, des enjeux environnementaux, aux dispositions de la loi littoral, etc.

Tout au long de l'élaboration du PLUi, les partenaires institutionnels, les acteurs du territoire ainsi que la population locale seront associés afin d'aboutir à un document de planification partagé et approprié par tous. Ce n'est qu'à l'issue de la procédure, lors de l'approbation par le Conseil communautaire, qu'il deviendra exécutoire et se substituera aux PLU et carte communale actuellement en vigueur.

PLUi : frise chronologique prévisionnelle



LE CIAS RECRUTE TOUTE L'ANNEE DES AGENTS SOCIAUX

Vous interviendrez auprès de personnes fragiles, dépendantes ou en difficulté sociale et de leurs familles en les aidant dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne, et en fournissant un soutien psychologique et social. Vous les accompagnerez sur leur lieu de vie

Missions :

- Accompagnement de la personne dans les gestes de la vie quotidienne.
- Entretien des locaux
- Entretien du linge de maison et des vêtements
- Préparation des aliments (épluchage, lavage, ...) ou confection du repas
- Application des règles d'hygiène et de propreté

Les débutants sont acceptés, une expérience dans ce domaine serait un plus.

> Envoyez votre CV à : rh-saad@cc-cln.f

Tourisme Energétique Urbanisme

Tourisme : Notre village est un lieu prisé des touristes et nous sommes très fiers de leur venue. TERRA AVENTURA est la preuve que notre patrimoine est visité. L'Office de Tourisme travaille à la promotion des richesses de LEVIGNACQ. Les sentiers pédestres et la voie verte sont bénéfiques à cette découverte : Félicitons-nous de toutes ces initiatives qui mettent en valeur notre commune.

Rénovation énergétique : Côte Landes Nature mène avec l'association SOLIHA un programme de sensibilisation sur les aides aux travaux d'économie d'énergie. Pour tous vos projets de rénovation énergétique, contactez le 05 58 74 12 56, c'est gratuit !

Les chats libres de Côte Landes Nature

En juillet 2021, a été créé, l'Association : Les Chats libres de Côte Landes Nature, en accord avec la loi sur le bien-être animal. Une subvention a été allouée par la Communauté de communes et une demande supplémentaire sera demandée aux Communes pour prendre en charge une partie des frais vétérinaires. Cette association a pour but de nourrir, capturer, stériliser et remettre sur site les chats errants présents sur notre territoire. Un partenariat a été conclu avec plusieurs Cliniques Vétérinaires pour les stérilisations. Pour chaque village, un référent fait appel à des bénévoles. Pour LEVIGNACQ, deux personnes sont en place (très actif : 16 chats stérilisés depuis juillet 2021).

Vous pouvez soutenir l'association en faisant des dons financiers ou en nourriture.

Vous pouvez la contacter, par mail :

chatslibrescln@gmail.com

Toutefois, il est rappelé que tout propriétaire d'animaux domestiques doit avoir une attitude responsable : ramasser les déjections, faire stériliser ses animaux pour éviter la prolifération de chatons non désirés. Cela évitera bien des désagréments car c'est un fléau auquel tous les villages sont confrontés. Pour toutes informations, consultez le site :

www.chatslibrescln.com

Remerciements

L'équipe municipale vous remercie de la confiance que vous leur témoignez et souhaite être à votre écoute et partager vos joies et vos peines, mais se satisfait que des jours meilleurs arrivent afin de faciliter nos échanges.

15	18	17	112
SAMU	POMPIERS	GENDARMERIE	URGENCES
05.56.96.40.80 Centre antipoison Bordeaux	05.58.91.48.48 Hôpital Dax	05.58.05.10.10 Hôpital Mont de Marsan	05.58.42.83.48 Pharmacie Lit et Mixe 05.58.42.80.82 Pharmacie Saint - Julien
05.58.42.80.48 Cabinet Médical de Saint - Julien-en-Born	05.58.42.83.42 Maison de santé Lit et Mixe	05.58.42.93.58 Médecin Linxe GARNOTEL Marc	06.14.46.31.79 Infirmières Lévignacq / Castets
06.23.93.78.80 Infirmière Lit et Mixe PAILLOT Patricia	05.58.42.42.48 Infirmières Saint – Julien en Born	05.58.42.86.74 CIAS	06.33.67.89.24 Intervention Nids de Frelons : ACQS FRELONS

Mairie de Lévignacq – Agence postale :

- 80 Rue de la Mairie - 40170 Lévignacq
- 05.58.42.82.37
- mairie.levignacq@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture Mairie :

- Lundi, mardi, jeudi : 14 h à 16 h
- Vendredi de : 14 h à 16 h sur rendez-vous

Horaires d'ouverture APC :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
vendredi : 9 h à 12 h



Communauté de communes Côte Landes Nature :

- 272 avenue Jean Noël SERRET - 40260 Castets
- 05.58.55.08.75

Visite de Lévignacq

En ce 19 septembre 2021, partons à la découverte de Lévignacq un village Landais petit par la taille mais grand par son patrimoine.

Niché dans la vallée étroite du « Vignac », l'un des plus importants ruisseaux qui forment le Courant de Contis.

Notre village déploie au gré de ses rues de nombreux trésors dont les typiques maisons landaises à colombages du 19^{ème} siècle et son église médiévale classée aux monuments historiques.

Soyons fier de notre village et de son patrimoine typique : colombages, lavoir, moulin, puits et histoires palpitantes.



Association Jean Boucau

Aux alentours de 16 h 30, Monsieur Jean Jacques TAILLENTOU nous a fait l'honneur de réouvrir le musée de l'Association Jean Boucau pour nous conter d'une main de maître, une des versions de l'histoire de Lévignacq, village rayonnant entre le BORN et le MARENSIN.

Ce débat autour de la passion et du patrimoine du village nous demande de nous inscrire dans de futures journées patrimoniales, culturelles et traditionnelles.

Merci à tous les participants et acteurs de cette journée pour ce grand succès.

Chaque année de notre mandant, nous réitérerons ce type d'évènement, en proposant des éléments nouveaux.

Concert Classique par Cordi-Trio

Pour parachever cette journée européenne du patrimoine, dans notre magnifique Eglise Saint-Martin, nous avons pu apprécier un concert classique avec un auditoire de 130 spectateurs charmés et envoutés par la musique au milieu des fresques murales, de la voûte en bois recouverte de peintures, et surtout son majestueux retable où les musiciens avait pris place. Nous avons vécu un moment intense de bonheur, de joie que nous ne pouvons pas oublier.

Un grand merci à Juliette, Niels, Olivier de la formation Cordi-trio.

Pour clôturer cette journée, nous avons pu partager des toasts et divers mets grâce à la Commission municipale animation.

Remercions également Monsieur Vincent CAUP qui a participé à cette réussite en qualité de Président du Festival des Abbayes et s'est engagé avec Mr Le Maire pour inscrire LEVIGNACQ dans le cadre de ce festival pour les futures années et qui aura lieu pour cette journée de patrimoine. Félicitons-nous cette initiative : notre village s'inscrit dans la culture.

